



**PROPOSITION DE SUJET POUR UN CONTRAT DOCTORAL/  
Clôture des candidatures le : 29 mars 2026**

<b><u>Laboratoire : UMR LIENSs</u></b>
<b><u>Titre de la thèse</u></b>
La capacité d'action transformative des territoires littoraux face aux défis climatiques : une analyse comparée
<b><u>Direction de la thèse</u></b> directeur·trice·s (grade, HDR) et éventuels co-directeur·trice·s
Alice Mazeaud, MCF HDR en science politique La Rochelle Université
<b><u>Adéquation scientifique avec les priorités de l'établissement</u></b>
La question climatique est une question centrale pour la CdA. Outre le programme La Rochelle Territoire Zero Carbone, l'approbation récente du PCAET et l'élaboration actuelle d'un plan d'adaptation au changement climatique en témoignent. De même, l'enjeu de l'adaptation au changement climatique est central pour le département qui porte une politique de protection du trait de côte. De façon plus spécifique, pour ces acteurs, l'intérêt de la thèse reposera sur la dimension comparative : les terrains de Charente-Maritime déjà étudiés dans le cadre d'autres programmes de recherche (LRTZC, Observatoire de Brouage, Life Maraisilence, chaire aménagement du littoral, etc...) pourront être mis en comparaison, et donc éclairés, par les résultats de l'enquête.
<b><u>Descriptif du sujet</u></b> (enjeux scientifiques, applicatifs, sociétaux...)
La nécessité de mener des politiques pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets n'est aujourd'hui plus discutée, de même que n'est plus discutée la légitimité des collectivités territoriales à intervenir dans ce domaine. La climatisation de l'action publique locale est d'ailleurs aujourd'hui manifeste (Mazeaud, et al, 2022 ; Mazeaud, 2025). Toutefois, le constat, à la fois scientifique et politique, est que les politiques menées ne sont pas à la hauteur des enjeux. Alors qu'atténuer les changements climatiques et s'adapter à ses effets imposeraient la transformation des représentations et des pratiques politiques, sociales et culturelles dominantes, et en premier lieu la remise en cause du « mythe de l'attractivité » (Grossetti 2022), les politiques menées, même les plus ambitieuses, permettent tout au plus des changements incrémentaux. Dans les territoires littoraux, dont la vulnérabilité aux effets du changement climatique est bien établie, l'enjeu est particulièrement saillant (voir les rapports du Cerema 2024 ou de la cour des comptes 2024). Le niveau de risque est élevé et les enjeux financiers considérables alors que les politiques menées jusqu'à présent n'ont pas infléchi les dynamiques résidentielles et les tendances à l'augmentation des prix (Cazaux 2022). Dès lors, le défi autant scientifique que politique, est <b>d'identifier les conditions de possibilité de cette capacité transformative, entendue comme la capacité à élaborer et à mettre en œuvre des changements structurels pour répondre aux défis climatiques</b> . Tel sera l'objectif de cette <b>thèse de science politique</b> .
La revue de littérature et des travaux antérieurs ont permis d'identifier un ensemble de leviers et verrous à l'action climatique locale, notamment dans les territoires littoraux. Les travaux menés sur les politiques d'adaptation aux risques côtiers ont montré que les différentes expérimentations pouvaient constituer des leviers d'adaptation (Dupri et al. 2025) mais que le référentiel du développement local demeurait central et bloquant (Robert et al. 2023), que les politiques menées post-xynthia avaient été appréhendées comme des politiques sectorielles de gestion des risques et non comme des politiques d'adaptation au changement climatique (Rieu, 2022) et que la recomposition spatiale relevait le plus souvent d'expérimentations micro-

échelle, ou encore que les politiques de gestion des risques ne prenaient pas en compte les inégalités et pouvaient même avoir pour effet de les renforcer (Harel en cours). En outre, les enquêtes ont souligné que les politiques de gestion des risques étaient le plus souvent déconnectées des politiques d'atténuation. Concernant les politiques d'atténuation, il a été montré que les facteurs structurels n'étaient pas explicatifs de l'action climatique, mais que cette dernière dépendait beaucoup de l'agency des entrepreneurs locaux du climat (Haupt et al. 2023 ; 2024) et de leur capacité à articuler l'action aux représentations et pratiques localement dominantes (Neij et Heiskanen 2021). En France, il a été montré que ces politiques ont été fréquemment rabattues sur le problème Energie-climat (De Sartre et al. 2021 ; Poupeau 2024), avec des solutions standardisées, et développées sous un modèle conformiste relativement standardisé ne conduisant pas à la mise en discussion des modes de production ou de consommation sur le territoire (Aulagnier et al. 2025). Enfin, il a été souligné que la mise en œuvre des politiques de transition écologique se heurtait à conflits fréquents et donc à un déficit de légitimité, et cela alors même que les enquêtes quantitatives soulignent que les citoyens sont demandeurs de transformation mais à la condition qu'elles soient perçues comme justes et élaborés collectivement (voir notamment les résultats du baromètre Ademe sur les représentations sociales du changement climatique).

**Ainsi, on peut déduire de cet ensemble de travaux que la capacité d'action transformative implique non seulement de disposer d'un ensemble de ressources techniques, humaines et financières mais également de réaliser un « travail politique » pour déverrouiller les représentations dominantes et légitimer ces changements auprès des différents publics concernés.** Ces deux dimensions sont indissociables. Les expérimentations et projets pilotes peuvent favoriser des apprentissages, et donc constituer un levier de renforcement de la capacité d'action incrémentale, mais en l'absence de politisation ces projets échouent à inventer, et surtout à légitimer, des modèles alternatifs d'aménagement et donc à opérer les transformations structurelles espérées (Hölscher et al. 2019 ; Sierhuis et al 2023 ; Mazeaud 2024). D'un certain point de vue, ces « échecs » révèlent la dimension (re)distributive de l'action climatique transformative : non seulement les individus et les groupes sont inégaux face au changement climatique (inégalités d'émission et d'exposition) mais surtout transformer les pratiques pour atténuer les GES ou s'adapter à ses effets fait des gagnants et des perdants, et donc impose de former des accords sur la juste distribution des gains et des pertes. C'est pour cela que le travail politique est central dans la capacité transformative. Or, ce travail politique a été jusqu'aujourd'hui peu analysé spécifiquement tant au niveau de l'appropriation locale du problème climat (cadre du problème en lien avec les singularités du territoire, intégration des politiques d'adaptation et d'atténuation et mobilisation stratégique des ressources) qu'au niveau travail de légitimation des changements à opérer (argumentation en valeurs, en lien avec les clivages sociaux pour définir les conditions locales d'une transition juste).

**A partir d'une analyse comparée, multi-scalaires, de plusieurs territoires littoraux de la côte atlantique, le ou la doctorant.e analysera empiriquement les modalités locales d'appropriation et de politisation de la question climatique afin d'explorer les conditions de cette capacité transformative.**

### **Terrains et méthodes d'enquête**

La thèse comparera des territoires littoraux présentant des caractéristiques géographiques, sociales, politiques, institutionnelles contrastées. De façon complémentaire avec des travaux réalisés sur la base d'archétypes territoriaux (Rocle et al. 2020), le ou la doctorant.e aura pour projet d'analyser l'effet d'un ensemble de facteurs institutionnels, politiques ou sociaux (influence d'acteurs externes comme les assureurs, les établissements publics de l'État ou les Parcs Naturels Régionaux ; Agency des entrepreneurs locaux du climat ; action collective et implication des citoyens), sur des projets et actions climatiques locaux à différentes échelles (locale, intercommunale, et supra-intercommunale). Il s'agira d'enquêter sur les processus, plus ou moins conflictuels ou concertés, d'élaboration et de mise en œuvre de l'action publique climatique dans différents secteurs - politiques de gestion du trait de côte (notamment les cartes érosion et les projets expérimentaux) ; les politiques d'atténuation (via les PCAET et dispositifs de labellisation ADEME) ; l'intégration des enjeux climatiques dans les politiques d'aménagement (projets de construction et révision PLUi) – afin d'apprécier les modalités d'appropriation locale et le degré d'intégration de l'enjeu climatique (Les acteurs locaux font-ils un lien, et lequel, entre des politiques de protection face aux risques littoraux et des politiques d'atténuation ? Les enjeux climatiques sont-ils pris en charge dans le cadre de politiques sectorielles ou comme des « boussoles » du développement ? Quel est le degré de problématisation locale des enjeux climatiques ? ) d'une part et les modalités et registres de justification des choix à réaliser d'autre part.

Une attention particulière sera accordée aux arènes et registres de la mise en débat de l'action climatique, et de la définition locale de la transformation juste. En effet, des travaux en cours soulignent les limites des offres de participation mais aussi la façon dont les initiatives citoyennes et les conflits locaux participent à la repolitiser au nom des enjeux de justice. Or, plusieurs éléments invitent à considérer que les années à venir seront particulièrement favorables à des épisodes de politisation (les sondages indiquent l'intention des candidat.es d'accorder une place centrale aux risques climatiques lors des élections municipales, la future intégration des cartes d'érosion dans les PLUi et la pression croissante des assureurs pourraient favoriser le débat sur l'habitabilité des zones côtières surtout dans un contexte de raréfaction du foncier et d'augmentation des coûts du logement, la multiplication des conflits d'aménagement et des mobilisations collectives en lien avec les politiques d'atténuation contribuent à la mise à l'agenda des enjeux de justice, etc.).

La méthode sera celle de **la monographie comparée**, à savoir une description dense d'un nombre limité de cas articulé à un travail comparatif grâce à la mobilisation d'outils théoriques de portée de plus générale. Le travail sera principalement appuyé sur **des méthodes d'enquêtes qualitatives** : travail de collecte de données socio-économiques, un travail d'analyse documentaire (documents de planification, presse), entretiens semi-directifs et le cas échéant d'observations.

Afin de tenir compte des jeux d'échelles, les terrains retenus articuleront le niveau micro-local des expérimentations ou des conflits locaux, le niveau intercommunal de la production des politiques de « planification » de la transition écologique et climatique (PAPI, PCAET, PAT) et le niveau supra-intercommunal (PETR, SCOT, PNR...). Dans l'objectif d'augmenter la cumulativité des travaux produits au sein de l'université, les terrains d'études seront choisis en fonction de leur complémentarité avec les terrains au sein desquels est analysée la gouvernance territoriale du climat dans le cadre de trois projets en cours (LRTZC ; Life Maraisilience ; Brouage et le futur PNR Marais des littoraux charentais). Afin de faciliter la comparaison des facteurs propres au travail politique, et la réalisation de description dense, la comparaison sera limitée aux cas de la côte atlantique.

Le travail de sélection des cas d'études a été amorcé mais ne sera terminé qu'au cours de l'année 2026 afin de prendre en compte les données liées aux évolutions récentes du terrain - les élections locales de mars 2026, la publication prévue à l'automne de l'observatoire de l'assurabilité, les données tirées des enquêtes en cours, et notamment les réalisations de stages de M2 au cours du premier semestre 2026, et l'achèvement d'une thèse sous l'attractivité résidentielle des territoires littoraux de Charente-Maritime.

#### **Contexte partenarial** (*cotutelle internationale, EU-CONEXUS, partenariat avec un autre laboratoire, une entreprise...*)

Le ou la doctorant.e pourra s'appuyer sur les ressources humaines, et notamment les chercheur.es et post-doctorant.es, mobilisés dans les programmes de recherche impliquant les acteurs territoriaux : LIFE Maraisilience, Observatoire de Brouage, LRTZC et T2T.

Plusieurs partenaires potentiels sont déjà identifiés pour faciliter l'accès aux données de terrains. Observatoire Osiric, GIP Littoral Aquitain, Surf Rider, Conservatoire du Littoral. Des collaborations sont engagées et des données nouvelles seront disponibles d'ici le début de la thèse.

#### **Impacts** (*scientifiques, technologiques, socio-économiques, environnementaux, sociétaux...*)

Sur le plan scientifique, la thèse contribuera à combler un manque identifié de recherches en science politique sur les politiques climatiques locales, notamment dans les territoires littoraux. Elle s'inscrira dans un travail en cours sur la construction d'indicateurs qualitatifs de comparaison des politiques climatiques locales qui pourra par la suite être décliné à l'échelle européenne.

Sur le plan socio-économique, la thèse a un fort potentiel de transfert vers les politiques publiques locales. Elle contribuera à l'identification des facteurs favorables ou défavorables à la structuration d'une capacité transformative des territoires littoraux. Il est prévu que la thèse soit par la suite intégrée à un programme de sciences participatives orienté vers la mise en débat local des enjeux de transformation des territoires.

### **Programme de travail du doctorant (tâches confiées au doctorant)**

Réalisation d'un état de l'art sur les différentes dimensions théoriques et empiriques de la thèse : politiques d'adaptation des territoires littoraux, gouvernance territoriale du climat et capacité transformante, participation citoyenne et transition juste.

Enquête exploratoire : Analyse documentaire et analyse de presse sur l'ensemble des territoires pressentis. Stabilisation des variables et indicateurs de la comparaison

Réalisation d'une enquête qualitative approfondie, notamment à partir d'entretiens, sur les territoires sélectionnés

Analyse des données empiriques et identification des modalités d'appropriation de l'action climatique dans les territoires enquêtés.

Rédaction de la thèse et d'au moins un article en seul.e auteur.ice

### **Calendrier de réalisation**

Année 1 : 1<sup>er</sup> sem : Revue de littérature, terrain exploratoire sur l'ensemble de terrains pressentis, sélection définitive des cas d'études.

2eme sem année 1 – Année 2 : Poursuite du travail théorique, réalisation de l'enquête de terrain, analyse des données empiriques. Premières présentations des résultats dans un colloque.

Année 3 : 1<sup>er</sup> sem : Finalisation de l'analyse. Élaboration du plan de thèse. soumission d'un 1<sup>er</sup> article.

Années 3 : 2eme sem : Rédaction.

### **Accompagnement du doctorant / Fonctionnement de la thèse (accompagnement humain, matériel, financier, en particulier pour la prise en charge du fonctionnement de la thèse et des dépenses associées)**

Sur le plan matériel et humain, le ou la doctorant.e sera inséré.e dans les programmes mentionnés plus haut LIFE Maraisilience, Observatoire de Brouage, T2T. et pourra bénéficier de l'appui de partenaires pour les données terrains. Il ou elle sera également associé.e aux travaux sur la « transition juste » réalisés par les deux doctorant.es que je co-encadre dans deux autres universités.

Sur le plan financier, a minima le ou la doctorant.e pourra bénéficier du soutien financier de l'équipe Agile LIENSS (max 1500€/an). Et des discussions sont amorcées avec des partenaires potentiels pour inscrire la thèse dans un projet plus vaste et obtenir des ressources complémentaires.